

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



16 Place du Foirail
34220 Saint-Pons de Thomières
Département de l'Hérault
Sous-Préfecture de Béziers

Conseillers en exercice :	50
Conseillers présents :	29
Pouvoirs :	4
Voix délibératives :	33

Séance du 11 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, 11 Décembre, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 03 Décembre 2025, s'est réuni, à 18h00, sous la présidence de Monsieur Patrick CABROL, dans la salle du Foyer de la Maison des loisirs à Saint-Pons de Thomières.

Étaient présents : Jean ARCAS ; André ARROUCHE ; Olivier AZEMA ; Josian CABROL ; Patrick CABROL ; Michel CARQUET ; Ghislaine COUSTAL ; Max FABRE ; Béatrice FALCOU ; Bernard FONTES ; Marie-José FOUQUET ; Bruno GIRONA ; Magali GUIRAUD ; Christian LIGNON ; Catherine LISTER ; Luc LOUIS ; Benoît MARSAUX ; Marie MAYNADIER ; Sylvie MIQUEL ; Alain MOULY ; Vincent NAUDIN ; Françoise PEREZ ; Pascale PEYTAVI ; Franck POUJOL RICARD ; Thérèse SALAVIN ; Thierry SALLES BLAYAC ; Catherine SONZOGNI ; Dominique VIDAL ; Didier VORDY (représenté par son suppléant Frédéric PEYRAS)

Ayant donné pouvoir : Jean-Pierre BARTHES à Patrick CABROL ; Delphine GAZEL à André ARROUCHE ; Laurie GOMEZ à Françoise PEREZ ; Bruno ORTIZ à Béatrice FALCOU

Étaient absents : Robert AZAIS ; Anne CABRIE ; Roland COUTOU ; Jean-Yves DUFAUD ; Alexandre DYE ; Arielle ESCURET ; Marie-Françoise FRANC ROUANET ; Luc GUIRAUD ; Franck LIGNON ; Michel LIGNON ; Jean-Jacques MAILHAC ; Pierre André PEDESSEAU ; Bruno PLA ; Jacques PLANES ; Jean-Marc SALEINE ; Jacques SOULIGNAC ; Alain TAILHAN

A été élu secrétaire de séance : Catherine SONZOGNI

Délibération n° : 2025.12.11/181

Objet : Demande de financement = aide au titre du règlement relatif au commerces, à l'artisanat et aux services de proximité – LES FEES FLORAL

VU la loi n° 2015.991 du 7 Août 2015 relative à la réorganisation des compétences territoriales en matière de Développement Economique ;

VU les statuts de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux et notamment sa compétence Développement Economique ;

VU la délibération n° 2024.09.26/145 relative à la mise en place d'un règlement d'aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité ;

CONSIDERANT le dossier de demande de subvention présenté par Les Fées Floral pour la modernisation de la gestion de l'encaissement (matériel et logiciel) sur la commune de Saint Pons de Thomières ;

CONSIDERANT que suite à l'instruction technique, le dossier est conforme ;

CONSIDERANT l'avis favorable du groupe Economie réuni le 25 Novembre 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir ouï et délibéré, à la **MAJORITE** (2 CONTRE – 31 POUR)

- **Approuve** l'attribution d'une aide de 714€ au titre de l'aide aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux à Les Fées Floral pour la modernisation de la gestion de l'encaissement (matériel et logiciel) sur la commune de Saint Pons de Thomières ;
- **Mandate** Monsieur le Président ou son représentant pour régler toutes les démarches administratives et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance
Catherine SONZOGNI



Le Président
Patrick CABROL